

*Séance du 9 juin 2023*

*Date de la  
convocation*

2 juin 2023

*L'an deux mil vingt trois  
et le neuf juin  
à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.*

		Conseiller	Statut	Procuration à
<i>Conseillers Municipaux :</i>	10	CABROL Christophe	Présent	
<i>En exercice :</i>	10	CALVET Olivier	Présent	
<i>Présents :</i>	7	COINDRE Catherine	Présente	
		GARDIENNET Julien	Excusé	SCHULZ Barbara
		MARCOUIRE Brice	Absent	
		MIRALLES René	Présent	
		PEYRAS Frédéric	Présent	
		SCHULZ Barbara	Présente	
		SUWALA Fabienne	Excusée	COINDRE Catherine
<i>Secrétaire(s) de séance :</i>		PEYRAS Frédéric		

### Ordre du jour

Approbation du pv du 27 avril

Le pv est approuvé à l'unanimité

1/ délibérations (budget principal et budget eau)

- Rapport de la CLECT, le conseil municipal marque son accord à l'unanimité sur les charges et cotisations transférées
- Acquisition « prison », le conseil municipal marque son accord à l'unanimité pour un montant de 6000€
- Erreur factures d'eau, le conseil municipal marque son accord sur la décision budgétaire modificative afin de créditer le poste comptable 673 d'un montant de 1000€
- Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêt de la régie musée

## Points soumis à décision

### 2/litige assainissement Mayranne : information

Suite à la procédure devant le tribunal, le juge a ordonné une médiation par un médiateur agréé. Celle-ci aura lieu le 19 juin. Monsieur le Maire propose que le secrétaire de mairie assiste avec lui aux réunions de médiation en tant que témoin. Le conseil approuve à l'unanimité

### 3/musée (aide à la décision, rapport) information

Monsieur le maire commente le rapport d'études d'aide à la décision commandé par le Pays ;

Le conseil considère qu'il ne faut pas poursuivre ce travail d'aide à la décision.

Le conseil souhaite plus de clarté sur le rôle des uns et des autres et l'articulation entre le Pays, le plan scientifique et culturel et la commune.

Le conseil rappelle, en définitive, les charges de fonctionnement et d'investissement seront de la responsabilité de la commune.

Le conseil réitère son souhait de mutualisation de l'accueil avec l'office du tourisme et l'intégration d'une salle « Grand site » dans le projet de rénovation.

### 4/camion

Le conseil marque son accord à l'unanimité pour l'acquisition du camion de marque Fiat

## Points d'information

### 5/CAUE, information

Le premier rapport de travail du CAUE est commenté par Monsieur le Maire. Les conseillers sont appelés à réagir et apporter leurs commentaires. Une réunion avec les autorités publiques (dreal, udap, département) aura lieu de 4 juillet après-midi.

### 6/inauguration des remparts, information

La date du 11 octobre à 11h est retenue.

### 7/comités des fêtes (informations et demandes diverses)

Le comité des fêtes utilisera comme stockage le local situé au parking.

### 8/personnel (huis clos)

